



NICOLE BELLOUBET
GARDE DES Sceaux, MINISTRE DE LA JUSTICE

GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 9 janvier 2020

Lancement du plan pluriannuel de lutte contre la corruption par Nicole Belloubet et Gérard Darmanin

Nicole Belloubet, Garde des sceaux, ministre de la Justice, et Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, ont lancé aujourd'hui le premier plan national pluriannuel de lutte contre la corruption.

Elaboré par l'Agence française anticorruption en concertation avec l'ensemble des administrations et des collectivités territoriales concernées, ce plan répond aux objectifs de transparence et d'intégrité de la vie des affaires. Il participe également à renforcer les outils déontologiques avec lesquels les pouvoirs publics répondent à l'exigence d'exemplarité qui s'impose à eux. Il contribue enfin au rayonnement de la France, engagée dans le combat contre la corruption transnationale.

Ce plan, qui porte sur la période 2020-2022, est construit autour de quatre grandes priorités :

- mieux connaître et détecter la corruption ;
- former et sensibiliser l'ensemble des agents publics aux enjeux de la lutte contre les atteintes à la probité ;
- renforcer les dispositifs de prévention au sein des administrations et améliorer l'effectivité des sanctions pénales ;
- améliorer la coopération internationale dans la lutte contre la corruption.

Il prend également en compte la prévention de la corruption dans l'organisation de deux grands événements sportifs internationaux qui se dérouleront en France : la Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024.

Il sera complété par le lancement d'une consultation publique à la fin de l'année 2021, afin d'associer la société civile et toutes les parties prenantes à l'évaluation des premiers résultats des actions du plan.

Ce plan témoigne de l'engagement constant du Gouvernement en faveur de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, afin de renforcer la confiance des Français dans les institutions de la République.



*

« Le plan pluriannuel réaffirme la volonté du Gouvernement de lutter sans relâche contre la corruption mais il s'inscrit aussi dans le cadre de la relation de confiance portée par le Président de la République : c'est le sens des actions de prévention et d'accompagnement qui devront être mises en œuvre d'ici à 2022, au bénéfice des entreprises et des administrations » - Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, et Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics.

Contacts presse :

Cabinet de Nicole BELLOUBET : 01 44 77 63 15 secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

Cabinet de Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 06 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr